

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

* Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

* Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

* Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

* Vous aurez alors 1h00 pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore
- développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne.
- débat avec le jury.

1. MONOLOGUE SUIVI : PRESENTATION DU DOCUMENT

Vous devez présenter, en cinq minutes environ, le contenu du document. Vous aurez soin de reprendre l'ensemble des informations et points de vue exprimés. Vous organiserez votre présentation selon une structure logique et efficace qui facilitera l'écoute pour le destinataire.

2. MONOLOGUE SUIVI : POINT DE VUE ARGUMENTE

Vous présenterez votre point de vue sur le thème suivant, en une dizaine de minutes :
«Pourquoi apprendre les langues étrangères et comment bien les enseigner? ».

Vous aurez soin d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants

3. EXERCICE EN INTERACTION : DEBAT

Dans cette partie, vous débattrez avec le jury. Vous serez amené(e) à défendre, nuancer, préciser votre point de vue et à réagir aux propos de votre interlocuteur.

Grille d'évaluation de la production orale C2

1ère partie – Monologue suivi : présentation du document												
Peut introduire et clore sa présentation avec naturel et pertinence	0	1	2									
Peut restituer l'ensemble des informations importantes et des points de vue exprimés sans les altérer (règle d'objectivité, fidélité et précision)	0	1	2	3	4	5	6	7				
Peut organiser son discours selon une structure logique et efficace qui facilitera l'écoute pour le destinataire.	0	1	2	3								
2^{ème} partie – Monologue suivi : présentation d'un point de vue argumenté												
Peut élaborer une réflexion personnelle en s'appuyant sur des arguments principaux et secondaires et sur des exemples pertinents	0	1	2	3	4							
Peut produire un discours élaboré, limpide, et fluide avec une structure logique efficace qui aide le destinataire à remarquer les points importants.	0	1	2	3								
3^{ème} partie – Exercice en interaction : débat												
Peut facilement préciser et nuancer sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments	0	1	2	3	4							
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant ou élargissant le débat, en rebondissant sur les propos de l'interlocuteur	0	1	2	3								
Pour l'ensemble de l'épreuve												
Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical lui autorisant une grande souplesse pour reformuler ou nuancer des idées. Utilisation constamment appropriée du vocabulaire.	0	1	2	3	4	5	6	7	8			
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale, même lorsque l'attention se porte ailleurs. Fait preuve d'une grande souplesse dans les constructions utilisées lui permettant de nuancer, de préciser, de modaliser	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claire et naturelles Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens et/ ou mobiliser l'attention de l'interlocuteur	0	1	2	3	4	5	6					

NOTE SUR 50

TOTAL :

Nom du candidat : _____ Code du candidat : _____

Ce document doit être joint à la copie du candidat qui peut en prendre connaissance.

Lisez les documents suivants.

Texte n° 1 :

Devoirs de vacances, plaisirs d'écoliers...

Abandonnez sans état d'âme le traditionnel cahier de vacances que les trois quarts des enfants ne terminent pas : la liste des produits alternatifs qui visent à « faire aimer » autant qu'à « faire réviser » est longue. Pour éviter d'oublier en deux mois des compétences si chèrement apprises durant l'année, mais aussi pour se cultiver !

Que restera-t-il à la rentrée des acquis de l'année scolaire ? Cerveau et seau de plage jouent-ils les vases communicants ? Concentrés toute l'année sur les résultats scolaires de leurs enfants, les parents ne sont pas prêts à laisser les bains de mer ou de soleil délayer les tables de multiplication, les plus-que-parfait de l'indicatif et autres théorèmes de géométrie si chèrement acquis. Pour conjurer les deux mois de vacances, ils achètent donc leur potion en librairie pour un investissement moyen de 7 euros. Cela s'appelle cahier de vacances, et 4,5 millions d'écoliers et d'élèves n'ont d'autre solution que de lui trouver une place dans leur valise.

Après, c'est une autre affaire. A tel point que, parmi les parents qui ont investi dans ces produits, 4,4% déclarent que leur enfant ne l'a jamais ouvert... et 72,2% qu'il ne l'a utilisé qu'en partie. Des chiffres tirés d'une des rares enquêtes sur le sujet, réalisée en 2000 (publiée en 2001) par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Irédu) auprès des parents de 2500 enfants de l'académie de Dijon (Côte-d'Or).

Qu'est-ce qui peut bien poser problème dans ces petits livrets pourtant plutôt attractifs pour que seuls 23,4% de leurs détenteurs arrivent au bout ? Jeune retraité de l'éducation nationale, Roger Rougier a sa réponse. « *Je les ai subis, et je les ai fait subir à mes enfants, jusqu'à ce que j'ose m'en affranchir*, résume cet inventeur de produits plus ludiques. *Je les ai abandonnés le jour où j'ai commencé à faire tenir des cahiers d'été à mes enfants et à créer des jeux avec eux. Je me souviens d'un été durant lequel nous nous étions beaucoup déplacés en caravane. En quittant chaque étape, mes enfants dessinaient le lieu ou une personne qu'ils y avaient rencontrée. A la fin des vacances, nous avons assemblé ces vignettes et créé ensemble un jeu de l'oie. Comme support d'échange, ça a été fantastique. Nous ne pouvions pas faire une partie sans que l'un d'eux ne raconte un épisode ou un personnage* », rappelle celui qui, ni vu ni connu, a fait, par ce biais, travailler la narration à ses enfants.

Jouer sur le ludique

Fort de ce succès, Roger Rougier a continué à développer cette approche amusante des apprentissages. Très vite, il s'est mis à créer des fiches de logique. « *Je l'ai fait pour ma classe parce que les enfants aiment raisonner, que cela les met en confiance et qu'ensuite ils sont disponibles pour une leçon* », se souvient-il. Ce qui est étonnant, c'est que les énigmes et les problèmes conçus pour la classe régalaient aussi les petits vacanciers. Explication de l'auteur : « *Ce sont des jeux qui obligent à une réflexion, un travail intellectuel ; mais l'idée de jeu masque le côté labeur* ». Vendus sous forme de petits formats noir et blanc, ses *Jeux pour s'entraîner à raisonner* (Retz) ou ses *Jeux de calcul mental* (Retz) trompent bien leur petit monde ! Pas au point qu'il faille en limiter la consommation, mais tout de même...

D'autres éditeurs exploitent le créneau, et Internet regorge de sites intéressants qui permettent une approche moins scolaire, certes, mais tellement plus amusante, des

mathématiques. Comme Jean-Christophe Deledicq, un informaticien fondateur de la librairie des maths, pour qui « *il y a tellement de manières d'aimer les mathématiques [qu'il propose] de nombreux produits plus ou moins littéraires, plus ou moins ludiques* ». Son espace virtuel, unique en son genre, fête ses deux ans d'existence, et propose une belle collection d'alternatives au cahier de vacances. « *Si j'étais parent d'un collégien, je lui conseillerais de lire cet été Le Bizarre Incident du chien pendant la nuit, de Mark Haddon (Nil et Pocket Jeunesse), de jouer au Triolet (Editions Tilsit), qui est une sorte de Scrabble des nombres, deux nouveautés intéressantes. Mais d'autres pourront préférer L'Assassin des échecs (Le Pommier) ou Les Annales du Kangourou (Editions du Kangourou)* ». Pour Jean-Christophe Deledicq, l'essentiel est que l'enfant se fasse plaisir tout en révisant.

Français et mathématiques sont – personne ne s'en étonnera – les deux disciplines les plus révisées durant l'été. Pour mieux maîtriser son langage en septembre qu'en juin, l'écrivain Yak Rivais propose une approche très personnelle qui n'en finit pas de séduire. Cet auteur tellement lu pour sa *Grammaire impertinente* propose aussi... des *Jeux pour lire vite* (Retz). De quoi faire aimer la grammaire aux plus récalcitrants ! Qui résiste en effet au plaisir de « schtroumpfer » son texte, c'est-à-dire d'y remplacer tous les verbes d'action et les participes passés par le verbe « schtroumpfer », correctement accordé, bien sûr ? Qui se refuserait à trouver le plus rapidement possible le mot le plus long d'un petit texte ? Ou à identifier des mots cachés... Le tout, les mains dans les poches, puisque le principe de ces jeux, c'est que l'enfant « travaille » toujours sans crayon. Il croit s'amuser, alors qu'il est en train de travailler ! Comme avec *Les sorcières sont NRV* (Ecole des loisirs), qui n'ont pas pris une ride depuis 1988, et où articles, adverbes et pronoms entrent dans une danse endiablée, ou encore avec *LFHE la sorcière* (Ecole des loisirs), où cette fois ce sont les adjectifs qui sont prestidigités. D'autres auteurs ont exploité ce terrain comme Erik Orsenna et ses *Chevaliers du subjonctif*, sorti à l'automne 2004 (*Le Monde de l'éducation* n° 328, septembre 2004).

Ne pas faire classe

Pour Yak Rivais, le langage fait certes travailler le cerveau, mais aussi l'œil et l'oreille. Celui qui, à 65 ans, apprécie toujours autant ses visites dans les classes, estime que les parents ont parfois trop négligé des choses très simples. A ses yeux, en effet, tout commence avec les comptines, et si autant d'enfants ne maîtrisent pas suffisamment leur langue maternelle aujourd'hui, c'est qu'on a un peu oublié de les aider à développer leur oreille. « *Comment voulez-vous demander une analyse grammaticale ou parler du pronom relatif à un enfant qui n'emploie que des propositions juxtaposées ?* », regrette-t-il. Le travail sur le langage doit se faire tous les jours, en aidant l'enfant à construire des phrases de plus en plus élaborées, mais aussi en lui enseignant la musicalité de la langue très jeune grâce à ces comptines, insiste-t-il. Autant d'acquis essentiels qui n'interdisent pas la révision d'un ou deux points pour l'enfant qui en a vraiment besoin ou envie. L'idéal est évidemment que le parent sache sur quelles notions son enfant a achoppé durant l'année. Mais, attention, repartir du cours qui n'a pas été compris n'est pas la panacée. « *Si les parents refont l'école à la maison, c'est perdu. C'est comme s'ils redonnaient des épinards à celui qui ne les aime pas. S'ils s'y prennent autrement, alors c'est un plus* », note Claire, une enseignante de CM2.

Comme le rappelle le directeur du laboratoire de psychologie cognitive de l'université de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Michel Fayol, le rôle des parents n'est pas de se transformer en répétiteur, mais de répondre à un besoin ou à une envie. Une limitation d'autant plus efficace que, comme le rappelle le chercheur, « *les apprentissages distribués sont plus efficaces que les apprentissages regroupés* ». Autrement dit, il ne faut pas dégainer des révisions tous les jours. « *Une fois par semaine suffit en général à ne pas oublier une ou deux choses, et un peu plus à la veille de la rentrée* », estime-t-il. Juste assez pour prendre la pleine mesure du bonheur d'être en vacances !

Maryline Baumard

Texte n° 2 :

L'EXPERT

Alain Lieury, universitaire, spécialiste de la mémoire

L'oubli, un processus normal

« L'oubli est normal. Il se produit en général sur des informations mal enregistrées. Ainsi, un texte mémorisé une seule fois est oublié au bout de quelques jours. Mais il peut aussi se produire sur des informations bien enregistrées qu'on a du mal à retrouver dans la grande bibliothèque de notre mémoire », rappelle Alain Lieury, universitaire spécialiste de la mémoire.

Pour ce scientifique qui travaille depuis trente ans sur le sujet, le fait de « revoir » une notion permet de mieux la mémoriser. *« Nous avons deux grandes mémoires. Une mémoire lexicale qui enregistre la carrosserie des mots, et une mémoire sémantique qui compile du sens. Le « rebâchage » envoie les données dans la première mémoire, tandis que plusieurs approches différentes d'un même sujet vont permettre de dégager du sens et d'envoyer les données communes au cœur de la mémoire sémantique »,* explique-t-il. Ainsi, un enfant qui a appris une leçon très scolaire sur un sujet, et qui durant ses vacances verra un documentaire sur le même thème, trouvera matière à faire passer ce qu'il y a de commun entre les deux dans sa mémoire sémantique. Si la connaissance est convoquée une troisième fois, lors de la visite d'un musée par exemple, elle sera encore mieux assimilée et il sera d'autant plus facile de se la remémorer ensuite. *« Parce que les révisions aident à faire retrouver la trace du rangement au sein de sa mémoire, ajoute-t-il. Un enfant peut avoir parfois l'impression d'avoir complètement oublié une connaissance acquise durant l'année scolaire. Un simple indice donné durant les vacances va lui permettre de remonter le fil et de la retrouver. Revue une fois, elle sera cette fois plus facilement accessible ».*
M. B.

Le Monde de l'Éducation
– n° 337 – juin 2005

Texte n° 3 :

Enquête IREDU

On peut progresser pendant l'été

A qui profite le temps estival ? La réponse des chercheurs de l'Irédu, établie à partir de l'analyse du travail estival des niveaux scolaires en juin et en septembre de 2500 enfants de CM1 de l'académie de Dijon, est sans appel. Une « veille scolaire » intelligente est efficace. Cette attitude se lit moins à travers le support choisi (cahier ou pas cahier) que dans l'attitude éducative des familles. On peut faire des mots croisés ou visiter un musée et progresser. On peut réviser ses conjugaisons et ne pas les savoir mieux à la rentrée ! Pourtant, globalement, les chercheurs ont noté qu'un cahier de vacances terminé par l'enfant *« améliore ses connaissances dans toutes les disciplines, avec un effet très marqué en mathématiques ».* Mais ils ont aussi noté que le logiciel éducatif est lui aussi efficace, comme les activités organisées par les familles elles-mêmes. *« A certains enfants, ceux des milieux les plus favorisés, ces deux mois permettent de bénéficier à temps plein de leur*

environnement plus favorable et d'activités, parfois en apparence peu scolaires, qui renforcent leurs compétences ; à d'autres il fournit l'occasion de s'atteler à un véritable travail, assez structuré, fortement encadré, qui doit conduire au minimum au maintien des acquis scolaires. Ceux qui ne participent pas au mouvement, peu sollicités par leur famille, ou rebelles à leur demande, ont de fortes chances de se laisser distancer dans la compétition, dont ils pensent, à tort, que la reprise officielle n'est programmée qu'à la rentrée scolaire». Bref, même en maillot de bain, un écolier reste un écolier !
M.B.

<p>Le Monde de l'Éducation – n° 337 – juin 2005</p>
--

Exercice 1

Dans le cadre d'une revue de presse pour le journal d'une association de parents d'élèves, vous présenterez le premier texte en en dégagant le thème principal, les différentes idées présentées, la façon dont l'auteur les met en relation, ainsi que la conclusion à laquelle il parvient. (200 mots environ)

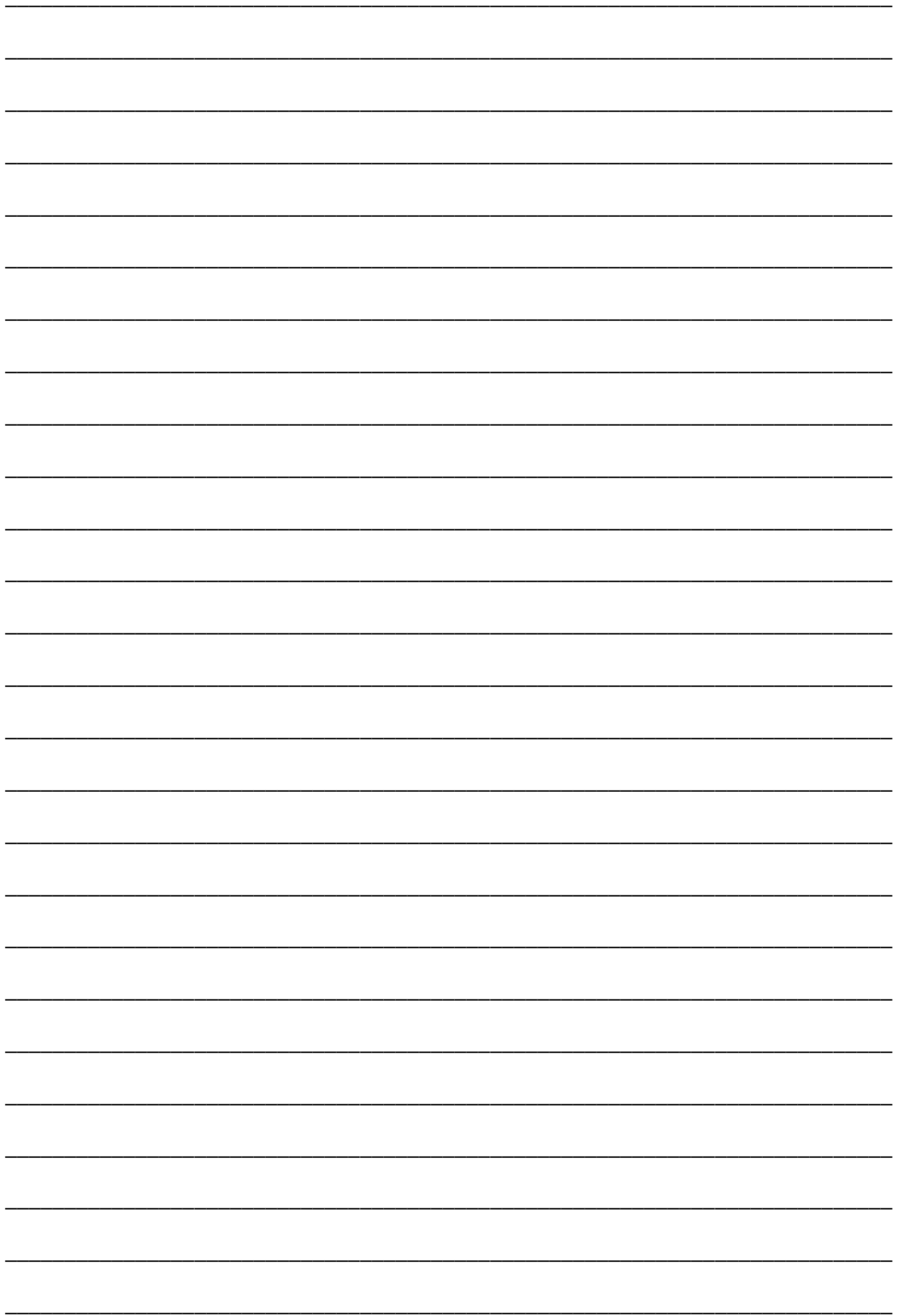
Exercice 2

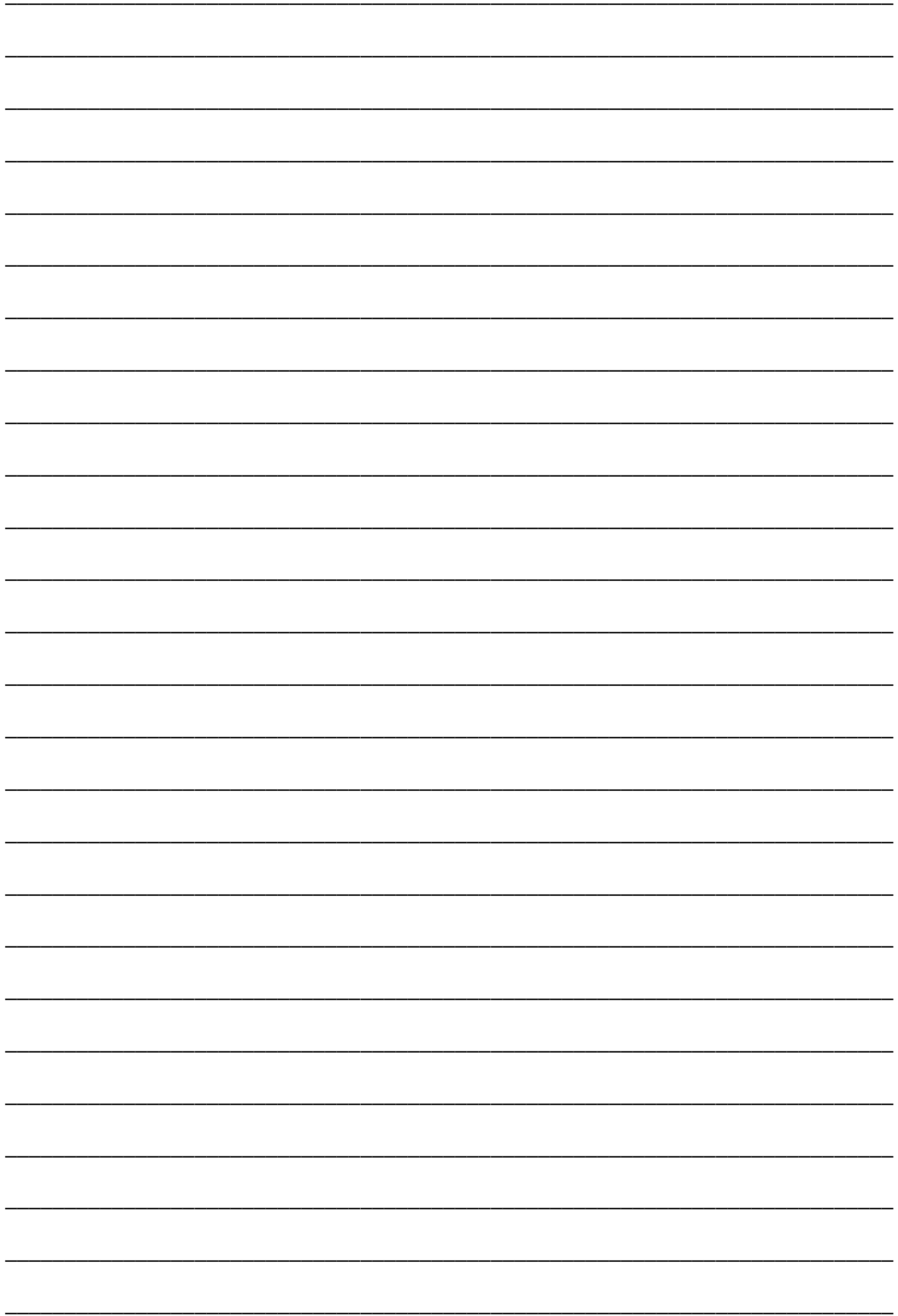
Vous rédigerez un article d'environ 500 mots pour une revue spécialisée en éducation sur le thème « Comment rendre l'école plus efficace ? »

Vous y présenterez, dans un texte élaboré, structuré et fluide, l'importance que revêt l'éducation ainsi que les évolutions en cours dans votre pays. Vous mettrez en perspective cette analyse dans une conclusion appropriée où vous pourrez formuler des propositions ainsi qu'une appréciation critique. Vous donnerez un titre à cet article sur la base d'un jeu de mots.

Ne paraphrasez pas les textes proposés. Attention ! Un haut niveau de correction lexicale, grammaticale et orthographique est demandé. Vous devrez également faire preuve d'une étendue lexicale et d'un registre de langue appropriés au type de texte demandé.

L'usage de dictionnaires monolingues français / français est autorisé.





C2 - Grilles d'évaluation de la production écrite

Exercice 1

8 points

Respect de la consigne Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5							
Capacité à dégager l'essentiel du texte Peut dégager le thème principal, les idées présentées et la conclusion.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		
Capacité à identifier l'articulation des idées Peut repérer et restituer la manière dont les idées s'enchaînent.	0	0.5	1	1.5					
Compétence linguistique Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Degré d'élaboration des phrases Maîtrise de l'ensemble des constructions.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		

Exercice 2

17 points

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1	1.5								
Capacité à produire un article sur un sujet complexe Peut poser une problématique et en donner une appréciation critique en adaptant son style au type d'écrit demandé.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	
Cohérence et cohésion Peut produire un texte élaboré, limpide et fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5				
Compétence lexicale /orthographe lexicale Etendue du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical d'expressions idiomatiques et courantes Maîtrise du vocabulaire Utilise de façon appropriée et correcte le vocabulaire Maîtrise de l'orthographe L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5				
Compétence grammaticale/orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Degré d'élaboration des phrases Maîtrise de l'ensemble des constructions.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5				

TOTAL : _____ / 25 x2 = _____ / 50

Ce document doit être joint à la copie du candidat qui peut en prendre connaissance.

LE RESPONSABLE DE LA CORRECTION DE CETTE EPREUVE EST NEANMOINS LA SEULE PERSONNE HABILITEE A LE REMPLIR.

NIVEAU C2 - DOCUMENT RÉSERVÉ AUX SURVEILLANTS

NB : L'enregistrement sur cassette comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur le magnétophone avant la fin de l'épreuve.

[Mise en route du magnétophone]

Diplôme approfondi de langue française
DALF C2 épreuve de compréhension et de production orale

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

* Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

* Vous aurez ensuite 3 minutes pour relire les consignes de l'exercice.

* Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

* Vous aurez 1h00 pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore ;
- développement personnel à partir de la problématique proposée dans la consigne ;
- débat avec le jury.

Première écoute

Transcription du document sonore.

« - *La journaliste : Faut-il encore enseigner le grec, le latin ou d'une manière plus générale des langues classiques dites mortes à l'école ? Voilà le thème de notre dossier cette semaine. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bienvenue dans « l'école buissonnière », votre magazine éducatif hebdomadaire. Avec nous aujourd'hui, le professeur Pierre Chanville, directeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres, Sophie Blanche, agrégée de lettres classiques, et Paul Lebrand, spécialiste de l'enseignement des langues étrangères. Alors, Madame Blanche, commençons par vous si vous le voulez bien, faut-il encore enseigner le latin et le grec à l'école ?*

- *Sophie Blanche : Oui. Bien sûr. L'enseignement du grec et du latin me paraît tout à fait indispensable en France aujourd'hui. En France et dans bon nombre d'autres pays d'ailleurs. Ces langues sont le berceau de la nôtre. Le français est né du latin, du bas latin, qui lui-même s'était lourdement enrichi de l'héritage hellénique. Connaître le latin, connaître le grec, c'est revenir aux sources du français, et vous savez, connaître son passé, c'est souvent mieux comprendre son présent.*
- *La journaliste : Vous avez raison, tout le monde a bien conscience de l'importance pour des philologues et des linguistes de se pencher sur ces langues mortes, mais enfin, croyez-vous sincèrement que cela soit nécessaire pour un jeune adolescent de la banlieue parisienne ?*
- *SB : Vous dites plusieurs choses qui me troublent, pour ne pas dire plus. Tout d'abord ces langues ne sont pas plus mortes que l'occitan ou le breton. Elles sont écrites, largement diffusées, encore relativement bien publiées, et leur survie ne dépend finalement que du*

nombre de locuteurs qu'elles ont. Tant que nous serons quelques centaines à parler ou à lire le latin, ce ne sera pas une langue morte. Et puis...

- *Journaliste : Mais vous le dites vous-mêmes, il ne s'agit que de quelques centaines d'érudits et...*
- *SB : Laissez-moi continuer. Quelques centaines, quelques milliers, peu importe. Essayez de comprendre ce que représentent ces langues en Italie ou en Grèce. Elles y ont un statut tout à fait exceptionnel...*
- *Journaliste : Mais nous sommes en France.*
- *SB : Et bien justement, je ne vois pas pourquoi ces langues devraient mourir en France et rester bien vivantes ailleurs. Mais je voudrais ajouter autre chose. Vous me demandez si un jeune banlieusard a intérêt à apprendre le grec ou le latin. Mais pourquoi un jeune banlieusard n'y aurait-il pas droit ? Vous rendez-vous compte du niveau de ségrégation dans lequel vous vous immergez ?*
- *Pierre Chanville : Je rejoins tout à fait ce que dit Madame Blanche.*
- *Journaliste : Le professeur Chanville, responsable d'un IUFM, institut chargé de la formation des maîtres.*
- *PC : Oui. Je suis d'accord avec Madame Blanche quand elle dit que nous ne pouvons pas faire une discrimination entre les jeunes, qu'ils viennent de la banlieue parisienne ou d'ailleurs. Cependant, il faut reconnaître que l'enseignement du grec et du latin, des langues dites classiques, a aussi servi de filtre sélectif dans notre système éducatif.*
- *Journaliste : Que voulez-vous dire ?*
- *PC : Ces langues ont été utilisées pour créer des groupes de bons élèves ; les chefs d'établissement, n'ayant pas le droit de constituer des classes de niveau, ont utilisé ce prétexte pour créer des classes d'élite ; il y avait les bons, qui faisaient du grec ou du latin, et les autres.*
- *Paul Lebrand : Cette attitude a d'ailleurs contribué à renforcer le caractère complexe de ces langues, qui ont été rejetées par beaucoup d'élèves.*
- *PC : Tout à fait, et c'est dommage car il est vrai que leur apprentissage peut favoriser le développement scolaire des étudiants.*
- *SB : A commencer par l'orthographe ! La réforme des « f » en « ph » lorsqu'ils sont d'origine grecque, c'est quand même plus facile à comprendre quand on a fait du grec. Pharmacie, Photographe.*
- *Journaliste : Orthographe !*
- *SB : Orthographe, oui tout à fait. Mes enfants qui ont fait du grec ne font plus de fautes sur ces mots, ni d'ailleurs sur les accents circonflexes.*
- *Journaliste : Ah ! rappelez-nous la règle ?*
- *SB : Eh bien, c'est très simple. Lorsqu'en latin le S suivait un T, en français le S a disparu mais on l'a remplacé par un accent circonflexe. Dans « hôtel » et « hôpital » par exemple.*
- *Paul Lebrand : Oui, enfin, c'est quand même un peu difficile pour un jeune qui a des difficultés en orthographe de penser à revenir au latin ou au grec pour savoir comment s'écrivent tel ou tel mot.*
- *SB : Mais pourquoi pas, et si ça marche ?*
- *PL : Oui, bien sûr pourquoi pas. On peut aussi essayer de se rappeler de ses cours de physique sur les vitesses ou les centres de gravité pour prendre un virage en voiture.*
- *SB : Vous exagérez !*
- *Journaliste : alors, Paul Lebrand, spécialiste de l'enseignement des langues étrangères et auteur d'un ouvrage qui vient de sortir « les langues, passeport du monde ». Que pensez-vous du grec et du latin ?*
- *PL : Oh, je n'ai rien contre le grec ou le latin, bien au contraire. Mais ce qui me gêne, c'est que nous sommes dans un pays où l'enseignement des langues étrangères n'est guère performant, alors je me demande s'il est bien nécessaire d'alourdir les programmes avec une autre langue, voire deux, alors que nous ne sommes pas capables de bien enseigner l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.*

- *Journaliste : Ça s'améliore quand même.*
- *PL : Oui, ça s'améliore, c'est vrai. Mais nous avons des cours de langues étrangères encore trop classiques, trop basés sur l'enseignement de la grammaire ou de l'orthographe justement. Nos enfants savent conjuguer des verbes, ils connaissent des tas de listes de vocabulaire mais ils sont incapables de communiquer avec de petits Anglais.*
- *Sophie Blanche : Ce n'est tout de même pas la faute du latin si les enseignements en anglais ne sont pas bons !*
- *PL : Oui et non. La culture des lettres classiques a nui à mon avis à l'efficacité de l'enseignement des langues étrangères, justement parce que l'on a oublié qu'une langue est avant tout un outil de communication, et pas simplement un exercice intellectuel.*
- *Journaliste : Donc vous prônez un développement de l'enseignement des langues vivantes aux dépens des langues mortes ?*
- *PL : Tout à fait. Il faut revenir à un enseignement fait pour construire un monde citoyen où chacun d'entre nous pourra parler plusieurs langues.*
- *Journaliste : Vous voulez dire qu'en enlevant des heures de latin et de grec on pourrait mettre davantage d'heures de langues ?*
- *SB : Si l'enseignement des langues étrangères n'est pas bon, comme le dit lui-même M. Lebrand, je ne vois pas pourquoi il faudrait mettre davantage d'heures ! Commencez donc par bien faire votre travail !*
- *PL : Les enseignants ont évolué, Monsieur Chanville le confirmera sans doute. Mais le système doit aussi s'adapter. Le ministère de l'Education fait actuellement de gros efforts : il a intégré les normes de référence du Conseil de l'Europe, il a mis en place des groupes à effectifs réduits en terminale, il revoit sa politique de certifications et d'évaluation. Tout ceci va contribuer à développer les langues étrangères, mais nos programmes sont encore trop lourds.*
- *P. Chanville : C'est vrai que de gros efforts ont été accomplis, et je suis sûr que l'on récoltera bientôt les fruits de ce travail. Je pense pour ma part, et pour répondre à votre question, que l'enseignement des langues étrangères n'est pas à opposer à celui des langues classiques ; je crois que nous devons abandonner les schémas classiques où tous les enfants faisaient de tout. Aujourd'hui le latin et le grec sont sans doute encore des langues utiles pour beaucoup d'élèves, et ceci indépendamment de leurs origines géographiques ou sociales, mais je ne crois pas qu'il faille les imposer. Il est temps que l'école s'ouvre à un enseignement différencié, où chaque élève pourra construire son parcours en fonction de ses centres d'intérêt...*
- *PL : Ou de ses lacunes !*
- *SB : Oui, ses lacunes en orthographe par exemple ! Pour celui-là, le grec sera sans doute bien utile.*
- *Journaliste : Et bien voilà nos spécialistes réconciliés autour de ce thème «Faut-il enseigner les langues classiques à l'école ». Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre participation et je dis à la semaine prochaine à nos auditeurs avec un thème tout à fait d'actualité : « Faut-il plus d'autorité à l'école » ?*

Vous avez maintenant 3 minutes pour relire les consignes de l'exercice.

Deuxième écoute dans 3 minutes.

Vous avez maintenant une heure pour préparer l'exposé et le débat.